

Architects of Wealth

TARIFS ET CONDITIONS

EXTRAIT DES PRIX ET SERVICES (TTC) AU 01/04/2016

SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTION DU TAUX DE TVA

TARIFS ET CONDITIONS

EXTRAIT DES PRIX ET SERVICES (TTC) AU 01/04/2016

Sous réserve d'évolution du taux de TVA

SOMMAIRE	
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de votre compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
BANQUE À DISTANCE	5
Services Internet	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	5
Cartes	5
Virements	5
Prélèvements/TIP	5
Chèques	5
Dates de valeur appliquées	5
Opérations avec l'étranger	5
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	6
Commission d'intervention	6
Opérations particulières	6
Incidents de paiement	6
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	6
Découverts	6
Prêts de trésorerie	6
Crédits immobiliers	6
Emission de garantie bancaire	6
Constitution de garantie au profit d'un tiers	6
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	6
Epargne bancaire	6
Placements financiers	6
Droits de garde	6
Synthèse et analyse de vos actifs	6
Documents fiscaux	6
Opérations sur valeurs mobilières et autres	6
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	7
Prévoyance	7
DIVERS	7
GESTION DES SUCCESSIONS ET DONATIONS, LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL	7
RÉSOUTRE UN LITIGE	7

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet)	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Service non proposé
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	Service non proposé
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	Carte Visa Infinite (personnes physiques exclusivement) : 320 € par an - Tarif en vigueur au 01/04/2016 et révisé annuellement
	Visa Gold Business (personnes morales exclusivement) : 136 € par an - Tarif en vigueur au 01/04/2016 et révisé annuellement
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	Service non proposé
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	En agence : par virement 4,20 €
	Par Internet : Service non proposé
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : 10 €
	Frais par paiement d'un prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	Non applicable
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Service non proposé
Frais de tenue de compte	125 € par trimestre (gratuit si compte sous mandat de gestion)

Gestion, conseil et suivi des actifs

Au sein du groupe Crédit Agricole, CA Indosuez Wealth (France) s'adresse à une clientèle d'entrepreneurs, de cadres dirigeants, de familles fortunées, d'associations et fondations, disposée à lui confier un patrimoine financier qui requiert une attention particulière.

Afin de vous accompagner dans l'organisation et la gestion de vos actifs en veillant au respect de vos objectifs patrimoniaux, CA Indosuez Wealth (France) met à votre disposition un Banquier Privé dédié, qui s'appuie sur des experts de haut niveau capables de répondre à vos diverses problématiques patrimoniales et de vous assister dans vos placements.

Cette approche globale, basée sur l'écoute et le conseil, repose sur une relation personnalisée orchestrée par votre Banquier Privé.

Déléguer la gestion de vos actifs OU Bénéficiaire de recommandations personnalisées

La gestion sous mandat vous permet de déléguer la gestion de vos avoirs financiers aux experts de notre société de gestion dédiée : CA Indosuez Gestion.

Vous accédez ainsi à une gestion personnalisée et réactive, avec l'appui d'un professionnel des marchés qui vous offre un accompagnement permanent.

Ce mode de gestion s'inscrit dans un cadre contractuel : mandat de gestion dans le cas des comptes-titres et Plans d'Épargne en Actions (PEA), mandat d'arbitrage dans le cas des contrats d'assurance vie et des contrats de capitalisation. Cette prestation, accessible sous certaines conditions, fait l'objet d'une tarification spécifique calculée sur la base des capitaux gérés (nous consulter).

Si vous préférez vous impliquer plus directement dans la gestion de vos actifs financiers, CA Indosuez Wealth (France) a développé plusieurs solutions évolutives en adéquation avec votre expérience, vos connaissances et vos possibilités d'investissement.

Dans le cadre de ces conventions de conseil financier, vous êtes en relation directe avec un Conseiller en investissement qui vous est dédié et vous contacte régulièrement par téléphone. Selon vos objectifs d'investissements et les opportunités des marchés, il vous fournit des recommandations personnalisées dans le choix des titres financiers de vos comptes (comptes-titres, PEA) ou des supports d'investissement de vos contrats. Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à vos souhaits et vous conservez votre entière liberté de décision sur les opérations réalisées.

Ces prestations s'inscrivent dans un cadre contractuel. Elles sont accessibles sous certaines conditions et font l'objet d'une tarification spécifique calculée sur la base des capitaux sous Convention (nous consulter).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte-titres ou Plan d'Épargne en Actions _____ Gratuit
- Désolidarisation d'un compte joint _____ Gratuit
- Clôture de compte-titres ou Plan d'Épargne en Actions _____ 150 €

Relevés de votre compte

- Relevé de compte décadaire _____ 100 € par trimestre
- Relevé de compte mensuel _____ Exonéré
- Récapitulatif annuel de frais _____ Exonéré
- Télétransmission d'informations relatives aux opérations réalisées _____ Nous consulter
(Personnes morales)
- Relevé mensuel de compte-titres _____ 40 € par an
Exonéré si compte sous mandat de gestion

Le relevé de compte-titres est communiqué trimestriellement.

- Recherche/duplicata de document
 - Par document de moins d'un an _____ 10 €
 - Par document de plus d'un an _____ 25 €

Tenue de compte

- Frais de tenue de compte _____ 125 € par trimestre
 - Compte sous Mandat de gestion _____ Exonération

Services en agence

- Envoi de documents à une adresse supplémentaire (par an) _____ 100 €
- Changement d'adresse non signalé entraînant un retour de courrier _____ 10 €
- Courrier à disposition (par an) _____ 300 €
- Envoi par courrier recommandé _____ Frais d'envoi
- Expédition par voie express (DHL, Chronopost...) _____ Frais d'envoi

BANQUE À DISTANCE

Services Internet¹

- Service Consultation : accès à la situation de vos actifs _____ Gratuit
- Service Transaction : transmission d'ordres de Bourse² _____ Gratuit

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Personnes physiques :

- Carte bancaire Visa Infinite (cotisation annuelle)³ _____ 320 €
- Envoi de carte bancaire en recommandé avec Avis de Réception _____ 15 €
- Opposition pour perte ou vol de carte _____ Gratuit

Personnes morales :

- Carte bancaire Visa Gold Business (cotisation annuelle)³ _____ 136 €
- Envoi de carte bancaire en recommandé avec Avis de Réception _____ 15 €
- Opposition pour perte ou vol de carte _____ Gratuit

Virements

- Virement ponctuel en faveur d'un compte dans une autre banque _____ 4,20 €
- Mise en place/modification d'un virement permanent en faveur d'un compte dans une autre banque _____ 10 €
- Virement permanent en faveur d'un compte dans une autre banque _____ 1,20 €
- Virement en valeur compensée au travers de la plate-forme interbancaire _____ 30 €
- Télétransmission d'instructions de virements (Personnes morales) _____ Nous consulter

Prélèvements/TIP

- Rejet de prélèvement pour défaut de provision _____ 10 €
- Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) _____ Gratuit
- Notification du rejet d'un prélèvement pour une raison autre que le défaut de provision _____ Gratuit
- Opposition sur prélèvement _____ Gratuit
- Télétransmission d'instructions de prélèvements _____ Nous consulter
(Personnes morales)

Chèques

- Envoi de chèque en recommandé avec Avis de Réception _____ 15 €
- Chèque de banque _____ 16 €
- Chèque non signé _____ 15 €
- Opposition pour perte ou vol de chèque (par chèque) _____ 15 €
- Opposition pour perte ou vol de chèque _____ 30 €
- Rejet de chèque (par chèque de montant inférieur ou égal à 50 €) _____ 30 €
- Rejet de chèque (par chèque de montant supérieur à 50 €) _____ 50 €

Dates de valeur appliquées

- Paiement par chèque en euros _____ J - 1 ouvré*
- * J = jour de la comptabilisation sur le compte du client
- Remise de chèque en euros _____ J + 1 ouvré*
- * J = jour de la comptabilisation sur le compte du client
- Paiement et remise de chèques libellés dans une devise autre que l'euro _____ Nous consulter
- Virement émis _____ J*
- * J = jour au cours duquel le virement est débité du compte du client
- Virement reçu _____ J*
- * J = jour au cours duquel le virement est crédité sur le compte de la Banque
- Virements internationaux _____ Nous consulter

Opérations avec l'étranger

- Opérations sur devises
 - Commission de change (sur le cours) _____ 0,50 % du montant de l'opération
- Rapatriement
 - En euros ou en devises sans opération de change _____ Gratuit
- Chèques payables à l'étranger
 - Encaissement _____ 15 €
- Transferts internationaux
 - Virement européen avec IBAN⁴ et BIC⁵ _____ 4,20 €
 - Virement européen sans IBAN et BIC _____ 30 €
 - Autre virement international _____ 0,12 % du montant de l'opération
Minimum 60 €/Maximum 720 €

1 - Services accessibles pour les comptes éligibles en application de la Convention Internet.

2 - Hors frais liés aux transactions effectuées sur le site Internet de CA Indosuez Wealth (France) (www.ca-indosuez.com).

3 - Tarif en vigueur au 01/04/2016 et révisé annuellement.

4 - IBAN : International Bank Account Number.

5 - BIC : Bank Identifier Code.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Non applicable

Opérations particulières

- Saisie attribution, saisie conservatoire ou autre (*par saisie*) _____ 100 €
- Opposition administrative (*par acte*) _____ 10 % du montant de l'opposition
Maximum 100 €

Incidents de paiement

- Mise en interdiction bancaire externe (*frais de propagation*) _____ 30 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts

- Mise en place d'un découvert autorisé _____ Minimum 300 €
 - Taux du découvert autorisé _____ Nous consulter
 - Découvert en compte non convenu et non formalisé :
 - Compte en euros _____ T4M⁶ + 8 %
 - Compte en devises _____ LIBOR⁷ 1 mois + 8 %
- Perception trimestrielle des agios

Prêts de trésorerie

- Ouverture de dossier _____ Selon complexité - Minimum 300 €
- Taux (*déterminé en fonction de la durée et du montant du prêt ou du crédit*) _____ Nous consulter

Crédits immobiliers

- Ouverture de dossier _____ Selon complexité - Minimum 300 €
- Taux (*déterminé en fonction de la durée et du montant du prêt ou du crédit*) _____ Nous consulter

Emission de garantie bancaire

- Engagement de caution ou garantie _____ Selon complexité
Commission annuelle minimale de 600 €

Constitution de garantie au profit d'un tiers

- Frais de prise de garantie _____ 200 €
- Mainlevée d'acte _____ 100 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire

- Produits à taux libre (CSL, etc.) _____ Nous consulter

Placements financiers

- Gestion déléguée
 - Mandat de Gestion _____ Nous consulter
 - OPC dédié _____ Nous consulter

- Conventions Indosuez Wealth Management
 - Accompagnement Patrimonial _____ Nous consulter
 - Conseil Financier _____ Nous consulter
- Contrats d'assurance vie et de capitalisation
 - Offres personnalisées _____ Nous consulter
 - Relevé d'épargne acquise _____ Trimestriel ou selon Assureur

Droits de garde

- Barème cumulatif par tranche, sur la base de la valorisation du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente (*exonération des titres, droits et OPC du groupe Crédit Agricole*)
 - Jusqu'à 500 000 euros _____ 0,60 %
 - Au-delà de 500 000 euros _____ 0,30 %
 - Minimum (*par compte*) _____ 300 €
 - Minimum _____ 200 €
 - Compte sous Convention Indosuez Wealth Management
Conseil Financier _____ 0,30 %
 - Minimum _____ 200 €
 - OPC dédié _____ Gratuit

Synthèse et analyse de vos actifs

Le rapport de gestion pour les comptes sous mandat de gestion est communiqué trimestriellement.

Documents fiscaux

- Relevé ISF (*Impôt de Solidarité sur la Fortune*) _____ Gratuit
- Relevé IFU (*Imprimé Fiscal Unique*) dont calcul des plus-values _____ Gratuit
- Réédition IFU _____ 15 €
- Relevé mensuel de revenus de valeurs (*coupons et dividendes*) _____ Gratuit

Opérations sur valeurs mobilières et autres

(hors frais de courtage, de change, de livraison et de taxes éventuels)

Commissions bancaires sur Bourse France et assimilées (actions, droits et obligations)

- Montant brut de l'ordre _____ Commission
 - Ordre inférieur à 35 000 euros _____ 1,10 %
 - Ordre compris entre 35 000 et 75 000 euros _____ 1,00 %
 - Ordre supérieur à 75 000 euros _____ 0,90 %
- Minimum par ligne _____ 20 €
- Obligations France _____ 0,30 %
Minimum par ligne _____ 20 €

Commissions bancaires sur Bourse Europe et étranger (actions, droits et obligations)

- Montant brut de l'ordre _____ Commission
 - Ordre inférieur à 35 000 euros _____ 1,20 %
 - Ordre compris entre 35 000 et 75 000 euros _____ 1,10 %
 - Ordre supérieur à 75 000 euros _____ 1,00 %
- Minimum par ligne _____ 50 €

6 - T4M : Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire, exprimé en pourcentage, égal pour un mois donné à la moyenne arithmétique des taux journaliers EONIA (Euro Overnight Index Average), étant entendu que les jours sans marché il est appliqué le dernier taux publié.

7 - LIBOR : London Interbank Offered Rate, taux du marché monétaire observé à Londres, égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire à Londres pour une échéance déterminée (entre 1 et 12 mois) et une devise donnée.

Souscriptions/rachats d'OPC

- Droits d'entrée sur OPC gérés par le groupe Crédit Agricole ou sélectionnés par CA Indosuez Wealth (France)⁸
 - OPC Actions ou Diversifiés _____ 2 %
 - OPC Obligataires _____ 1 %
 - OPC Monétaires _____ 0 %
- Droits d'entrée sur autres OPC _____ Selon prospectus AMF ou équivalent
- Frais de rachat d'OPC _____ Selon prospectus AMF ou équivalent

Opérations sur titres

- Opérations obligatoires exécutées d'office _____ Gratuit
(Division de cours, fusion-acquisition, changement de code ISIN, etc.)
- Opérations de souscription de titres _____ Gratuit
(Opérations nécessitant une réponse du porteur des titres)
- Autres opérations sur titres _____ Nous consulter

Autres opérations

- Edition de documents permettant la participation à une Assemblée Générale (par demande) _____ 15 €
- Administration de titres au nominatif ou au porteur (par demande et par ligne) _____ 15 €
- Entrée de titres non cotés sur un PEA (par ligne et sous réserve d'éligibilité) _____ 200 €
- Autres opérations sur titres non cotés (par ligne) _____ 20 €
- Achat/vente de métaux précieux⁹ _____ 1,30 % du montant de l'opération
- Récupération de l'impôt auprès des administrations fiscales concernées _____ 10 % du montant récupéré, par Convention¹⁰ Minimum 20 €
- Télétransmission d'informations relatives aux opérations réalisées sur valeurs mobilières _____ Nous consulter
(Personnes morales)

Transfert de titres (hors commissions éventuelles de correspondants étrangers)

- Valeurs françaises (par ligne) _____ 20 €
- Valeurs étrangères (par ligne) _____ 50 €
- Maximum par compte et par destinataire _____ 600 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Prévoyance

- Couverture personnelle
 - Couverture crédit
 - Couverture homme clé
- Offres personnalisées, nous consulter

DIVERS

- Délivrance d'attestation _____ 30 €
- Information de vos commissaires aux comptes _____ 100 €
(Personnes morales)
- Commande de K-bis ou de documents comptables _____ Frais de commande

GESTION DES SUCCESSIONS ET DONATIONS, LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL

- Administration de succession (% de l'actif déclaré en nos livres) (Exonéré sous Convention Indosuez Wealth Management Accompagnement Patrimonial) _____ 0,60 %
Minimum 500 €/Maximum 2 000 €
- Commission de gestion de succession au-delà d'un an (par an) _____ 150 €
- Répartition d'actifs sous seing privé _____ 500 €
- Liquidation de régime de Communauté Universelle avec clause d'attribution intégrale au dernier vivant _____ 150 €

RÉSOLUDRE UN LITIGE

- Service Réclamations Clientèle de CA Indosuez Wealth (France)¹¹
- Direction de la Conformité de CA Indosuez Wealth (France)¹¹
- Médiateur de la Fédération Bancaire Française (saisine par internet sur le site lemediateur.fbf.fr ou par courrier à l'attention du Médiateur de la F.B.F. - CS. 151 - 75422 Paris cedex 09).

Pour toute réclamation en lien avec un service d'investissement, le client aura la possibilité de saisir :

- soit le Médiateur de la Fédération Bancaire Française (dont les coordonnées figurent ci-dessus) ;
- soit le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers par formulaire électronique accessible sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org/Le-mediater-de-l-AMF/Le-mediater-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>) ou par courrier à l'attention du Médiateur de l'AMF - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.

Ce choix sera définitif pour le litige concerné.

8 - Hors éventuels droits d'entrée acquis à l'OPC et dans le respect du prospectus AMF ou équivalent.

9 - Hors éventuelles commissions prélevées par nos prestataires.

10 - En application des Conventions internationales.

11 - Adresse : 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris cedex 08.

CA Indosuez Wealth (France)

Siège social : 17 rue du Docteur Lancereaux, 75382 Paris cedex 08 - Tél : 01 40 75 62 62 - Fax : 01 45 63 85 20 - www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital de 82 949 490 €, RCS Paris 572 171 635. Etablissement de Crédit et Société de Courtage d'Assurances, immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 004 759.